

OFFRE D'EMPLOI - TRAVAILLEUR SOCIAL

Délégué(e) Aux Prestations Familiales

CDD DE 6 MOIS RECONDUCTIBLE

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, l'Union Départementale des Associations Familiales des Bouches du Rhône regroupe 110 associations adhérentes (18 000 familles). A côté de notre mission institutionnelle de représentation des familles auprès des pouvoirs publics, nous gérons différents services répartis sur trois pôles d'activités et employons 112 salariés sur plusieurs sites dans le département des BDR.

Dans notre champ d'intervention de la protection de l'enfance, rattachée à la Responsable du Pôle Enfance Famille et du service d'aide à la gestion du budget familial de l'association (service AGBF), vous intervenez sur les missions suivantes :

- Gérer les prestations familiales et effectuer de l'éducation budgétaire auprès des parents
- Réaliser des actions spécifiques liées au logement (aider à l'accès et au maintien au logement)
- Soutenir la fonction parentale et veiller aux intérêts de l'enfant.
- S'inscrire et développer le partenariat et le réseau en lien avec l'exercice de la mesure et dans le souci de la promotion de la mesure.
- Exercer les activités juridiques liées aux mandats confiés par le juge des enfants (rendre compte aux juges des enfants, assurer les signalements, participer aux audiences, veiller à tenir les échéances de la mesure...).

Titulaire d'un diplôme de travailleur social, type : Conseiller (ère) en Economie Sociale et Familiale **CESF**, Assistant(e) des services Sociaux **ASS** Educateur(trice) Spécialisé **ES**, et/ou **CNC DPF**, vous êtes rigoureux(se), organisé(e) et autonome. Doté(e) d'un bon relationnel et de réelles capacités d'adaptation, vous appréciez le contact humain et le travail en équipe.

Lieu : **MARSEILLE** - Déplacements sur le département : Permis de conduire indispensable, véhicule de service à disposition.

CCNT des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (IDCC : 0413). Salaire de base (coeff 434 grille éducateur spécialisé) 1862.71 € brut mensuel pour un temps plein, s'ajoute à cette rémunération conventionnelle, une indemnité « métiers socio-éducatifs » fixée à ce jour à 238 euros brut par mois pour un temps plein, soit un salaire brut global de **2100.71** € mensuel.

Type de contrat : CDD de surcroit de travail de 6 mois renouvelable.

Poste à pourvoir Février 2023. Les candidatures sont à envoyer par mail à <u>s.bazin@udaf13.fr</u> sous la référence AGBF.